

Formulaire relatif à la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* vise à faciliter la divulgation d'actes importants et graves qui sont commis au sein des services publics ou à l'égard de ceux-ci et qui pourraient être illégaux, dangereux pour le public ou préjudiciables à l'intérêt public, ainsi qu'à favoriser la tenue d'enquêtes portant sur ces actes et à protéger les personnes qui font de telles divulgations.

COORDONNÉES :

Nom	
Adresse de voirie	
Municipalité et province	
Code postal	
Téléphone/Télocopieur	
Courriel	

1. Quelle est votre méthode de communication préférée? _____
2. Êtes-vous membre de la fonction publique à l'heure actuelle? _____
3. Au sein de quel ministère ou organisme travaillez-vous? _____

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Selon la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la définition du terme « actes répréhensibles » englobe :

- (a) les actes ou les omissions constituant une infraction à une loi de l'Assemblée législative, à une loi fédérale ou à un règlement pris sous leur régime;
- (b) le fait de causer, par action ou par omission, un risque grave et précis pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes ou pour l'environnement, à l'exception du risque inhérent à l'exercice des attributions d'un employé;
- (c) les cas graves de mauvaise gestion concernant notamment la mauvaise gestion des fonds ou des biens publics;

(d) le fait d'ordonner ou de conseiller sciemment à une personne de commettre l'un des actes répréhensibles visés aux alinéas a) à c).

4. Auteur allégué des actes répréhensibles

5. Actes répréhensibles visés par les allégations
(choisir parmi les lettres de a) à d) ci-dessus)

6. Rôle de la personne au sein de l'organisation

7. Dates des présumés actes répréhensibles et lieu
où ils auraient été commis

8. Résumé général des actes répréhensibles allégués

(Veuillez annexer une feuille supplémentaire au besoin ou tout autre document que vous jugez utile.)

9. Avez-vous déjà fait cette divulgation auprès d'une autre partie? Si oui, avez-vous reçu une réponse? Veuillez annexer cette réponse, le cas échéant.

10. Avez-vous pris d'autres mesures afin de remédier aux actes répréhensibles avant de faire la présente divulgation? (Par exemple, dépôt d'une plainte auprès de votre syndicat, de votre surveillant, du directeur des Ressources humaines, de la Commission des droits de la personne ou recours à un autre mécanisme de règlement des différends.) Veuillez fournir des précisions.

Je fais la présente divulgation de bonne foi et je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts à ma connaissance.

Signature

Date

POUR SOUMETTRE OU RECEVOIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions concernant ce formulaire, veuillez communiquer avec nous au 1-506-453-2789 ou au 1-888-465-1100. Veuillez nous faire parvenir le formulaire dûment complété aux coordonnées suivantes : Bureau de l'ombudsman, 548, rue York, case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1. Télécopieur : 1-506-453-5599. Courrier électronique : nbombud@gnb.ca.